



DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT

SENIOR - PERSONNES ÂGÉES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél : 03 27 95 95 00

Fax : 03 27 92 98 64

www.mairie-en-ligne.com

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, Mercredi, Jeudi

de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

(du lundi au vendredi de 8h30 à 10h sur rdv uniquement)

Hôtel de Ville – 1 rue Jules Ferry – 59552 Lambres-lez-Douai

www.mairie-lambreslezdouai.fr

DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT

CARTE SENIOR – PERSONNES ÂGÉES

La carte Senior est délivrée par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis dont le siège se situe à GUESNAIN, pour permettre de circuler gratuitement sur le réseau Évéole.

Conditions d'obtention :

Cette carte s'adresse aux personnes ayant 65 ans et plus, non imposables et ne dépassant pas le barème de ressources fixé par le SMTD depuis le 01/07/2017 :

- Pour 1 personne : 14 772 €,
- Pour 2 personnes : 20 735 €,
- Pour 3 personnes : 26 698 €.

Validité :

- valable 1 an à compter de la souscription, y compris le dimanche et les jours fériés, pour un nombre illimité de voyages.

Coût :

- gratuite, car le CCAS prend en charge 100 % de cette carte, soit 42€.

Délai d'obtention :

- 1 mois

Formalités :

- Retirer le dossier de demande au Centre Communal d'Action Sociale ou au Point de vente Évéole Place de Gaulle à DOUAI ou sur internet <https://eveole.com/tarifs/>
- Pièces à fournir lors de l'ouverture du dossier :
 - Une photo d'identité ou carte évéole,
 - attestation sur l'honneur téléchargée ou retirée en agence,
 - copie de la carte d'identité (recto-verso), ou livret de famille, ou passeport,
 - copie du dernier avis d'imposition ou non sur le revenu,
 - copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
